



LE CENTRE GÉNIE INDUSTRIEL **ACCOMPAGNE VOTRE INNOVATION**

Différentes modalités de collaboration pour
vos programmes de recherche



IMT Mines Albi-Carmaux
École Mines-Télécom

LES PARTENARIATS POSSIBLES

1 LABORATOIRE COMMUN DE RECHERCHE :

-  Production de résultats concrets à valeur ajoutée.
-  Un comité opérationnel, un comité d'évaluation et un comité scientifique.
-  PME établies, ETI et grand groupes.
-  Convention de partenariat.
Pour fixer les éléments de propriété intellectuelle, le sujet de recherche et les modalités.
-  Participation minimum de 100 000€ par an, éligible au CIR ou au CICO jusqu'à 40% pour les grandes entreprises et 50% pour les TPE-PME.
-  5 ans renouvelables.

 Un partenariat agile, sans démarches administratives complexes, pour plus de résultats concrets.

3 PROJETS AVEC CO-FINANCEMENT PUBLIC :

Au niveau régional, ANR (Agence Nationale de la Recherche) ou Européen

-  Appel à projet par les agences de la recherche portant sur un sujet à fort impact sociétal.
-  PME établies, ETI et grands groupes
-  Contrat de tous les partenaires du projet avec l'ANR, accompagné d'un accord de consortium et d'un plan de gestion des données.
-  200 000 € à plus de 1 000 000 € par projet :
 - Les organismes publics sont financés à 100% du coût marginal.
 - Les autres organismes sont généralement financés à hauteur de 25% à 50% (tous frais liés au projet).Ces aides ne donnent pas droit à des avantages fiscaux supplémentaires.
-  De 2 à 4 ans.

NB : Les projets subventionnés sont financés sur la base de coûts complets. Le taux de financement est variable selon les financeurs et appels à projets. Les démarches administratives sont importantes dans le cadre de projets subventionnés.
Plus d'information sur : www.anr.fr

2 CHAIRE DE MÉCÉNAT :

-  Domaine qui intéresse le partenariat industriel avec un enjeu sociétal large.
-  Une ou plusieurs entreprises mécènes. Le pilotage opérationnel est assuré par un titulaire de Chaire, organisme R&D.
-  ETI et grandes entreprises privées.
-  Convention de collaboration tripartite : entre le partenaire, IMT Mines Albi et la Fondation Mines-Télécom.
Les éléments de propriété intellectuelle, le sujet de recherche, les modalités et le montant sont fixés dans cette convention.
-  Participation minimum de 100 000 € par an, ouvrant droit à 60% de réduction d'impôt sur les sociétés sur les fonds versés.
-  3 ans minimum.

 Un partenariat d'excellence, ouvert sur le monde avec une portée médiatique élevée.





4

EXPERTISES SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES :



Sujet précis en lien avec les expertises du CGI et avec un dimension innovation limitée.



Tous types d'entreprise.



Convention de partenariat.
Pour fixer les éléments de propriété intellectuelle, le sujet de recherche et les modalités.



Base d'un taux journalier des collaborateurs, éligible au CIR.



De quelques jours à quelques semaines.

5

THÈSE CRE

De type « Contrat de Recherche Externalisé »



Encadrement d'une thèse de doctorat avec un doctorant en CDD de 3 ans.



Tous types d'entreprise.



Convention de partenariat.
Pour fixer les éléments de propriété intellectuelle, le sujet de recherche et les modalités.



80 000 € HT par an pour salaire et frais de fonctionnement de la thèse de doctorat, éligibles au CIR ou CICO.



Contrat de 3 ans.

6

THÈSE CIFRE

De type « Convention Industrielle de Formation par la Recherche »



Encadrement d'une thèse de doctorat, avec un doctorant en CDD 3 ans à la charge de l'entreprise. Un dépôt de dossier se fait via l'ANRT.



Tous types d'entreprise.



Convention de partenariat.
Pour fixer les éléments de propriété intellectuelle, le sujet de recherche et les modalités.



Salaires à la charge de l'entreprise, 30 000 € HT par an de frais d'accompagnement scientifique éligibles au CIR ou CICO
14 000 € par an de subvention de l'ANRT pour l'entreprise.



Contrat de 3 ans.



CIR : Crédit d'Impôt Recherche / **CICO** : Crédit d'Impôt Collaboration Recherche



Sujet



Comité de suivi

Cible



Contrat



Financement



Durée



CENTRE GÉNIE INDUSTRIEL

Le Centre Génie Industriel (CGI) est l'un des trois centres de formation et de recherche d'IMT Mines Albi, école membre de l'Institut Mines-Télécom, premier groupe d'écoles d'ingénieurs et de management de France.

Le CGI développe une expertise reconnue internationalement dans le développement de systèmes d'aide à la décision basés sur des méthodes issues du génie industriel et de l'intelligence artificielle. Il se positionne sur 4 axes de recherche appliquée :

LES AXES DE RECHERCHE



Gestion et organisation de la chaîne logistique

Appréhender et gérer la complexité, l'instabilité et l'hyperconnectivité des flux et des chaînes logistiques.



Sécurité et gestion de crise

Apporter des solutions agiles et interdisciplinaires à la gestion de crises.



Ingénierie organisationnelle pour la santé

Proposer des modes d'organisation du système de santé plus robustes, coopératifs et performants.



Conception et développement de produits, services et processus

Reconfigurer des systèmes d'aide à la décision en tenant compte des risques et incertitudes.



IMT Mines Albi-Carmaux
École Mines-Télécom

Pour plus d'infos,
retrouvez la vidéo explicative

